

Compte rendu du CSA départemental du 5 février 2024 carte scolaire rentrée 2024

Déclaration liminaire des syndicats du second degré de la FSU sur le mépris répété du ministère envers la profession et le mal être enseignant.

Le DASEN répond à cette déclaration :

- Il est difficile de combattre le sentiment de mépris exprimé mais signale qu'il n'y a aucun mépris de la part du rectorat et de la DSDEN envers les personnels, que le métier est difficile en terme de public accueilli, en terme de temps de travail (préparation et accompagnement des élèves).
- Pour la mise en place des groupes de niveaux que la rectrice appelle plutôt des « groupes de besoins », après l'attribution des DGH les chefs d'établissements ont fait remonter une insuffisance de dotation. Des ajustements sont nécessaires la DOS y travaille.
- Pour la carte scolaire, le DASEN est allé à la rencontre des élus. Il affirme ne pas avoir de calculatrice dans la tête et ne pas travailler sur tableur, mais tenir compte des particularités des écoles et des structures pédagogiques.

Il affirme que « ce n'est pas une carte terrible, car les fermetures ne seront pas scandaleuses »

Orientations nationales et orientations du DASEN :

Dotation académique : - 42 équivalents temps plein (ETP) en plafond d'emploi

(après intervention schéma d'emploi : -34)

Dotation Corrèze : - 11 ETP en plafond d'emploi

(après intervention schéma d'emploi : -10)

Principes retenus :

- pas de fermeture d'école sans accord du maire (application de la loi !)
- pas de transformation (hors RPI) d'écoles à 2 classes en école à 1 classe, regard attentif aux écoles à 3 classes.
- dédoublements REP+ à poursuivre pour continuer d'accompagner les cohortes
- extension des TER (création d'un TER sur le plateau bortoïs)
- pas plus de 20 fermetures (!)
- essayer (!) de ne pas fermer 2 ans de suite au même endroit

L'observatoire de la ruralité a été mis en place : il réunit DASEN, préfet, présidents d'EPCI : un CDEN bis sans les usagers (parents) et les professionnels (représentants des personnels) pour réfléchir à une carte scolaire pluriannuelle.

Evolution des effectifs : -1,5 % sur l'académie ; c'est la Corrèze qui, dans l'académie, perd le moins d'élèves (-1,1 % soit une perte de 175 élèves) .

Par circonscription :

Brive rural -56 élèves

Brive urbain -17 élèves

Tulle Dordogne -67 élèves

Tulle Vézère -15 élèves

Ussel -20 élèves

Recul de l'instruction en famille (227 dossiers contre 279 en 2022-2023)

Recul de la scolarisation dans le privé (-4%)

Carte scolaire proposée et mise au vote par le DASEN (après échanges et interruption de séance) :

Circonscription	Ouvertures proposées	Fermetures proposées
BRIVE RURAL		Jugeals Nazareth (-1)
		Mansac (-1)
		Meyssac (-1)
		Noailles (-1)
		RPI Ayen : (-1)
		RPI St Cyr/Vars (-1)
BRIVE URBAIN	Brive Jules Vallès elem (+1) dédoublement CP	Brive Jules Vallès mat (-1) dédoublement GS
	Brive Lucie Aubrac mat (+1) dédoulements GS	Brive J Romains (-1)
	Malemort Grande Borie mat (+1)	Brive B Raynal mat (-1)
		Cosnac mat (-1)
TULLE DORDOGNE		Cornil (-1)
		Lagarde Marc la Tour (-1)
		Naves (-1)
		Servières le château (-1)
		Ste Fortunade (-1)
USSEL HAUTE - CORREZE	Meymac maternelle : +0,5 (consolidation de la 4e classe)	
AUTRES	+0,25 coordination TER plateau Bortois	-0,5 décharge de direction
	+ 0,25 directeur référent (avec missions PPMS)	
	+0,5 maison d'arrêt de Tulle	
	+0,5 Meymac élémentaire dispositif EEAP (accueil d'enfants polyhandicapés sans inclusion)	
TOTAL	+ 5	-15,5

Ajustements de rentrée : 1/2 Allassac maternelle, 1 Tulle Joliot Curie, 1/2 Bort maternelle
La FSU-SNUipp a dénoncé le report de ces mesures à juin au lieu d'ouvrir à titre définitif dès cette carte scolaire. Elle a réaffirmé la nécessaire attribution d'un poste entier à Allassac maternelle au lieu d'un demi poste.

Suite à discussion, le DASEN est revenu sur 3 projets de fermetures : RPI Vignols St Solve (a pris en compte l'historique (création d'un RPI concentré qui a fait chuter les effectifs)), RPI Eyrein/Sarran/Vitrac, Brive L Aubrac élémentaire.

Quelques précisions sur un certain nombre de discussions ayant eu lieu :

Brive rural :

***Mansac :** la FSU demande comment seront pris en charge les 17 enfants du voyage ? La collègue du dispositif EFIV du collègue J Moulin de Brive interviendra à mi-temps sur l'école quand les

enfants y seront (octobre à mai). Soit par prise en charge de petits groupes soit en co-intervention.

* **Allassac maternelle** : le DASEN prévoit d'ouvrir ½ poste à titre provisoire en juin. La FSU-SNUipp rappelle que dans l'histoire de l'école cette situation a déjà été vécue et a été très compliquée, et que le précédent DASEN avait dit au CSA de septembre qu'il aurait une vigilance particulière sur Allassac maternelle.

* Le SGEN-CFDT et le SE-UNSA s'interrogent sur la situation d'Ussac en comparant cette école à d'autres des circonscriptions Brive rural et Brive urbain. La FSU-SNUipp ne cautionne pas cette demande de fermer là où l'administration ne le prévoyait pas !

Brive Urbain :

***Lucie Aubrac élémentaire** : demande de précisions sur les départs d'élèves entre le GT et le CSA

***Malemort Grande Borie maternelle** : demande de précisions sur les évolutions d'effectifs à la hausse, et demande que toutes les écoles maternelles ayant des hausses d'effectifs similaires bénéficient de la même attention.

***Jules Vallès maternelle** : le dédoublement à 12 élèves par classe de GS n'est plus à respecter aussi strictement que l'année dernière, une tolérance sera possible, ce qui permet de fermer une classe permettant le dédoublement (!)

Tulle Dordogne :

***Tulle Joliot Curie** : demande de précisions sur les effectifs à la hausse. Effectifs très fluctuants. L'ouverture d'un poste sera examinée en juin.

***Naves** : rappel de la situation critique en cas de fermeture. Le DASEN précise que c'est le meilleur IPS du secteur, qu'il ne peut pas maintenir le poste en terme d'équité territoriale, et que le maire a accordé 28 dérogations pour inscriptions dans d'autres écoles.

* **St Mexant** : demande de précisions sur la manière dont a été traitée la situation de St Mexant, car jamais les organisations syndicales n'ont demandé de fermeture sur cette école. L'IEN répond qu'il a juste demandé des précisions car la situation avait été évoquée en groupe de travail (NDLR : où il n'était pas, et où un projet de fermeture pour 2025 avait été abordé)) ; l'IEN va « contacter le maire à l'issue de la carte scolaire 2024 car les effectifs s'annoncent fragiles. »

Ussel Haute-Corrèze :

***Soursac** : il y aura 23 élèves avec les CM1, hors TPS (29 en tout avec les TPS qui sont majoritairement scolarisés) : l'administration souhaite un travail sur le territoire, y compris un travail sur l'accueil de la petite enfance (qui rappelons-le met plusieurs années à aboutir !)

Autres postes :

*centre de détention de Tulle : est-ce que c'est forcément un support premier degré ? Réponse de l'IEN : non.

*La FSU demande la création d'un poste d'UPE2A sur Tulle, au vu des besoins. Actuellement c'est une collègue du pôle EDEIS qui assure ces missions sur Tulle et l'ensemble du département, ce qui nuit à la qualité de son intervention. Réponse de l'IEN : il y a 2 postes non pourvus pour les allophones.

*La FSU rappelle que si les agents se sont mis en grève le 1er février c'était pour exiger une école ambitieuse et qualitative. De ce fait elle demande la création à hauteur des besoins de postes : maîtres E, maîtres G, de veiller à ce que tous les postes de psy EN, du pôle EDEIS soient pourvus et que des postes de remplaçants soient créés.

Pour info, lors du groupe de travail du 16 janvier, le secrétaire général avait annoncé une vigilance (à l'ouverture ou à la fermeture) pour les années à venir concernant les écoles de :
Brive Rural : Donzenac, RPI Chabrignac/Concèze/Juillac
Brive Urbain : Brive M Curie maternelle
Tulle Dordogne : Altiliac – St Mexant
Tulle Vézère : Vigilance RPI Perpezac/Estivaux : ½ poste supplémentaire
Ussel Haute-Corrèze : Liginiaac – Meymac élémentaire (repoussé pour cause d'implantation du dispositif EEPA)- Peyrelevade – St Yrieix le Déjalat – Ussel J Jaures – Ussel la Jaloustre

Vote du projet de carte scolaire : Vote unanime contre (5 FSU – 3 UNSA – 1 CFDT – 1 FO)

Pour la FSU, la carte scolaire proposée n'est pas satisfaisante ; elle est le reflet d'une vraie dégradation de la qualité de service public d'éducation.
C'est une carte scolaire sans ambition qui maintien un climat dans les écoles qui se dégrade, avec des personnels livrés à eux-mêmes, sans soutien extérieur.
D'autre part, les élues de la FSU ont souligné que le « seuil » défini par le DASEN pour ses suppressions de classe était de 23 par classe après fermeture, mais qu'un certain nombre d'écoles sont de leur côté à plus de 23 élèves par classe (quelques exemples : St Pantaléon, Allassac elem, Brive R Gouffault mat, Brive Pont Cardinal mat, Altiliac, Argentat elem, Turgot mat, Egletons elem, Neuvic mat, RPI St Martin Sepert, St Pardoux Corbier...)

Compte tenu de ce vote unanime contre, un nouveau CSA-SD se réunira le 12 février.

Questions diverses :

Remplacement : pour le DASEN, « rien de critique »:

- 3 à 4 classes non remplacées en début d'année, 17 classes non remplacées par jour cette semaine
- Impossible de nous donner des données précise pour cause de problème de logiciel (!)
- 1348 absences en janvier ; 1143 remplacées
- Septembre 846 remplacées sur 850 absences

Pacte : 484 missions dans le 1^{er} degré – 370 PE – dont 84 en collège (soutien et devoirs faits)

EBEP : 2 à 3 enseignants par circo

Pour le DASEN : « Le pacte fonctionne très bien dans notre département » avec un bémol pour le remplacement de courte durée.

Temps partiels pour départ anticipé : 1 demande de TP pour septembre 2024, 1 pour mars 2025

(condition pour en bénéficier : être à moins de 2 ans de la retraite et être à temps partiel)

AESH :

- Demande de tenue d'un groupe de travail départemental pour harmoniser des pratiques en termes de gestion (remplacement d'AESH malade, élève notifié qui change d'école, qui le suit ?...) : l'administration y réfléchira.
- Une demande de dotation complémentaire de 2 ETP a été faite pour couvrir quelques nouvelles notifications.
- A ce jour 1156 notifications MDPH (734 Mutualisées - 422 Individualisées)
- La DSDEN est en train de remettre à plat les horaires, emplois du temps pour rationaliser au maximum les heures des AESH. La FSU rappelle qu'augmenter le temps de travail des AESH à 24h minimum permettrait de résoudre un certain nombre de situations.
- La FSU maintiendra et renouvellera cette demande d'un GT AESH pour une prise en compte des AESH non seulement d'un point de vue comptable mais surtout humain.

Faits établissement 1^{er} degré :

Sujets pour lesquels des faits ont été signalés : Harcèlement – Cyberharcèlement - Cyberviolences - Violences physiques - Violences sexuelles - Violences verbales

Comparatif (sur la période 1^{er} septembre -31 janvier) : 38 en 2022-2023 – 55 en 2023-2024

Le secrétaire général dit qu'il ne faut pas hésiter à solliciter l'IEN quand on ne sait pas de quel niveau relève la déclaration.

phAre :

24 signalements dans le 2^d degré, 25 dans le 1^{er} degré

Toutes les situations sont remontées au parquet.

La FSU demande, qu'à l'instar de ce qui a pu se faire sur une circonscription, en cas de harcèlement non avéré, les parents soient reçus par l'IEN dans son bureau. Ceci serait une véritable marque de soutien aux équipes.

Le DASEN précise qu'il veille, dans les situations délicates, à apporter son soutien aux équipes.

PsyEN, Enseignant Référent, Assitantes Sociales : état des lieux sur le département

Problème de ressource et de vivier : attractivité salariale (AS, infirmière : pas de prime Segur, Le DASEN a rencontré l'IFSI mais les étudiants ne souhaitent pas s'engager dans l'Éducation Nationale)

1ETP d'assistante sociale a été recruté sur la Haute-Corrèze (2 compléments de temps pour des gens travaillant ailleurs) – ouverture d'un concours académique d'assistante sociale qui devrait pourvoir

les postes.

Médecine scolaire : Mme Blavignac prenant sa retraite début avril, un recrutement est en cours avec problématiques d'attractivité.

Mouvement POP : 3 postes ouverts (Palisse 24 candidatures UEMA Ussel : 4 candidatures – ITEP Malemort : 4 candidatures).

Le ministère imposait de ne pas recevoir plus de 6 candidats par poste : une sélection a été faite, y compris pour Palisse (5 candidats ont passé l'entretien car « les candidatures ne correspondaient pas toutes au profil »). Communication des résultats à compter du 21 février.

Nombre d'élèves en ULIS par bassin :

Brive : des places disponibles, Tulle ULIS quasi complètes, Ussel : concentration plus importante sur Egletons et Meymac

Second degré : besoins importants sur Brive (surnombre : jusqu'à 14 par Uli, mais pas de jeune en attente. (!))

Bilan Lignes De Gestion (carrière, mobilité) : la FSU demande qu'un bilan détaillé des mutations et promotions, des congés et temps partiels soit fait, comme de coutume.

Réponse : ce n'est pas réglementaire, mais un bilan devrait être fait.

Les nouvelles LDG sont en discussion au rectorat.